



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ISERE

Manifestations loisirs et sport soumis à évaluation d'incidences

**FORMULAIRE DE PRE-EVALUATION
DES INCIDENCES NATURA2000**



Dossier à déposer en préfecture du département le plus concerné avec la demande

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : ASA DAUPHINOISE

Adresse : Maison Départementale des Sports
7 rue de l'Industrie

Téléphone : 04-76-33-09-63

Email : asa.dauphinoise@wanadoo.fr

- Si Ets APS; N° Ets APS déclaré en DDCS (ex-DDJS) :

- Si «Associat° Agréée Sport» (par DDCS), N° Agrément Sport :

Nom du projet : 1^{er} Rallye des Balcons Est

Commune(s) et département(s) le plus concernés :
Greixe en Vercors / St Michel les Portes / St Guillaume
Chateau Beanoard / Tieval lanchate (ISERE)

Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention :** si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

1 Description de la manifestation

Joindre obligatoirement une carte de localisation précise du projet sur une carte adaptée au cadre de la manifestation (1/25 000 pour projets locaux) où apparaissent les sites Natura 2000 (cf site DREAL pour édition carte où doit être reporté le tracé de la manifestation) et un plan descriptif du projet (plan de masse, etc.).
Et dans la mesure du possible des photographies de l'état actuel de l'existant

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire ou à la demande préfectorale.

a. Nature de la manifestation

Préciser le type de manifestation (exemple : sport pratiqué ou loisir concerné, motorisé ou non, sur la voirie publique ou en milieu naturel, sur sentiers ou courses d'orientation, etc.)
De niveau local, départemental, régional, national, international (entourer la bonne mention)

Rally automobile régionale sur les routes :
D 89 entre Grese en Vercors et St Michel les Portes
D 242 A entre Chateau Beuard et St Guillaume
D 8 sur la commune de Tizibel Lanchatre

b. Localisation et cartographie

Le projet est situé : Communes et Départements en complément de la page 1 :

Isère (voir page 1)

Lieu-dit :

En site(s) Natura 2000

nom du site(s) : (FR82.....)

nom du site(s) : (FR82.....)

si nécessaire, il faudra remplir un formulaire par site N2000 ; en cas de superposition de sites (Zone de protection spéciale et Sites d'importance communautaire), une fiche suffit.

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A (m ou km) du site(s) : (FR82.....)

A (m ou km) du site(s) : (FR82.....)

c. Etendue de la manifestation

Emprises au sol temporaire et permanente de la manifestation (si connue) : (m²)
ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : 18000 (m) (route départementale)
- Emprises des lieux d'accueil en terrain naturel : (m²)
- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Les aménagements prévus sont des parkings pour garer les spectateurs, ils seront aménagés dans des prés de fauches. Le reste des parkings ainsi que de l'accueil du public se fera sur des parkings existant tel que le parking de la station touristique de Gresse en Vercors.

nombre de personnes attendues (estimés si 1^{ère} édition ou présents à l'édition antérieure)

- participants : 120

- spectateurs : 3500

- Organisations prévue en dehors de ceux dédiés à la pratique sportive (soirées, feux d'artifice.....) : si oui, les décrire

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Manifestation : diurne nocturne

- Durée précise si connue : 2 jours (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : 27 et 28 octobre 2012 (de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Été

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) :

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : fauche, débroussaillage mécanique ou désherbage chimique, rejets, pistes,, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Les talus bordant la route seront fauchés à cet époque, quelques emplacements seront certainement débroussaillés et entretenus à l'aide de tondeuses et de débroussailleuses.

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :entre..... 60 000 et 65 000 euros
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- < 5 000 € de 20 000 € à 100 000 €
 de 5 000 à 20 000 € > à 100 000 €

2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (survol, bruit, rejets dans le milieu aquatique, ...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- Rejets dans le milieu aquatique
 Circulation, fréquentation
 Pollutions possibles
 Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
 Bruits
 Autres incidences

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir la manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale Réserve Naturelle Régionale
 Parc National Arrêté de protection de biotope
 Site classé Site inscrit
 Parc Naturel Régional et floristique ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique)

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun Pâturage / fauche
 Chasse Pêche
 Sport & Loisirs (canyoning, escalade, vol libre...)

Agriculture

Sylviculture

Perturbations diverses (Inondation, incendie...)

Construite, non naturelle :

Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée friche lande alpage autre :	X X X	
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte ripisylve (bords cours d'eau) plantation autre :	X X X	
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs grottes autre :	X X	
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		
Milieux aquatiques riverains et de cours d'eau	Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lônes autre :		
Autre type de Milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			différent mammifère présent sur le territoire (gibier, blaireau, ---)
Oiseaux			Oiseau de nos contrées
Plantes			
Poissons			

4. Incidences du projet

Descrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Si la pratique sportive considérée concerne un milieu naturel (cf tableau précédent)

Si non, vous pouvez passer à la partie suivante

Si oui, compléter selon le(s) milieu(x) naturel(s) concerné(s)

TYPE D'HABITAT NATUREL		Entourer les réponses	Commentaires
Zones humides (mares, marais...)	Utilisation d'engins motorisés	Si oui	Votre manifestation peut avoir des incidences
	si non, sur des voies ouvertes à la circulation	Si oui	Pas d'incidences prévisibles
	si non		Votre manifestation peut avoir des incidences

Milieux forestiers (bois et forêts) Prairies	Pratique sur routes goudronnées ou empierrées	Si oui	Pas d'incidences prévisibles
	Avec des engins motorisés	Si oui	Votre manifestation peut avoir des incidences
	Sur des voies ouvertes à la circulation	Si oui	Pas d'incidences prévisibles
	Si non, contacter l'animateur du site		Evaluation des impacts nécessaire
Proximité de cours d'eau	Traversée de cours d'eau dans un lit mineur quel qu'en soit le mode (à pied ou avec engins, motorisés ou non)	Si non aux questions	Pas d'incidences prévisibles au titre de Natura 2000
	Utilisation d'engins motorisés Ou canyoning	Si oui	Evaluation des impacts nécessaire
Berges de cours d'eau	Pratique impliquant un débarquement d'embarcations de tout genre (bateaux, canoë,)	Si non	Pas d'incidences prévisibles au sens de Natura 2000
	Si oui et pratique dans la période du 1er avril au 31 juillet		Votre manifestation peut avoir des incidences
	Ou canyoning		
Milieux rocheux (falaise, affleurement rocheux, éboulis Blocs, grottes...)	Manifestation sur un aménagement agréé par une fédération sportive	Si oui	Pas d'incidences prévisibles au sens de Natura 2000
		Si non	Votre manifestation peut avoir des incidences

Si la manifestation (pratiques sportives et autres activités offertes) implique la venue d'un public de plus de 50 personnes

Si non, pas d'incidences prévisibles

Si oui,

- Dans sa globalité, l'aire réservée pour l'accueil et la gestion du public (parkings, voies d'accès créées temporairement, zone d'accueil du public sur la manifestation) concerne-t-elle des milieux naturels ? *non*

Si oui, lesquels, zones humides, bois et forêts, prairies, milieux rocheux, cours d'eau ou berges (moins de 10 mètres du cours d'eau)

Si non, vous pouvez passer à la partie suivante

Si oui, compléter et répondre aux questions suivantes

- Encadrement de la manifestation dans les milieux naturels hors cours d'eau

Les zones d'encadrement logistique ou les zones accessibles au public sont-elles peu fragiles et remises en état après la manifestation (à définir avec l'animateur) ? *oui*

Si non, Votre manifestation peut avoir des incidences

Si oui, veuillez fournir une carte localisant ces zones ainsi que des photos de l'état initial
Dans ces conditions, pas d'incidences prévisibles au sens de Natura 2000

- Encadrement de la manifestation dans les milieux naturels sur les berges d'un cours d'eau

Votre manifestation peut avoir des incidences

Le dérangement éventuel des espèces vivant dans les cours d'eau, ainsi que les impacts potentiels sur la qualité des habitats liés à ces cours d'eau nous obligent par principe de

précaution à considérer que la mise en place de zones d'encadrement et d'accueil du public à moins de 10 mètres du cours d'eau aura a priori des incidences

Incidences liées au bruit ou aux sources lumineuse

Présence d'oiseaux ou de chauves-souris dans le site Natura 2000, ou de papillons en plus pour les sources lumineuses

si non, pas d'incidences prévisibles

si oui, compléter la rubrique concernée

OISEAUX

S'il est prévu une soirée festive avec concerts, diffusion de musique à des niveaux élevés,

Si oui, Votre manifestation peut avoir des incidences

CHAUVE-SOURIS

La manifestation a lieu près d'une grotte (à moins de 300 m)

Si non, pas d'incidences prévisibles

Si oui, Votre manifestation peut avoir des incidences si elle a lieu sans la période du 1^{er} septembre au 30 avril

OISEAUX - CHAUVE-SOURIS - PAPILLONS

l'utilisation de spots lumineux est-elle prévue parce que la manifestation se déroule tout ou partie de nuit ou en soirée ?

si non pas d'incidences prévisibles

Si oui, Votre manifestation peut avoir des incidences ; entourer ci dessous les rubriques concernées

Oiseaux - dérangement d'espèces en migration ou reproduction

Chauve-souris - orientation des sources lumineuses vers des grottes ou des sites de reproduction du site Natura 2000

Papillons - si entre le 1^{er} avril et 31 août, attraction et destruction

Le dérangement éventuel des espèces nous obligent par principe de précaution à considérer que la mise en place de sources lumineuses aura a priori des incidences

5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Synthèse de l'analyse

..... la canalisation du public se cantonnant à
..... des zones très proche de la route, les rally se
..... déroulant sur des routes goudronnées ouvertes à
..... tout le monde en dehors de cet compétition,
..... ne traversant pas de zone Natura 2000, nous pouvons
..... conclure que le projet n'aura pas d'incidences
.....

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé, ou une adaptation de la manifestation, doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : <i>Dinibel lauchâtre</i>	Signature :
Le (date) : <i>17.7.2012</i>	

ASSOCIATION SPORTIVE
AUTOMOBILE DAUPHINOISE
Maison Départementale des Sports
7, rue de l'Industrie - 38320 EYBENS
Tél. 04.78.33.09.63 - Fax 04.76.33.10.69

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

- **Information cartographique CARMEN**

Sur le site internet de la DREAL :

http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/30/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE_RA.map

<http://www.rdbrmc-travaux.com/basedreal/Accueil.php>

- Dans les **fiches de sites** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.ecologie.gouv.fr/regions/REGFR71.html>

- dans la **base de données communales** :

Sur le site internet de la DREAL :

Sélectionner la commune puis rechercher Natura 2000 dans la rubrique Zonages nature
Cliquer à droite sur document

Accès aux

- au **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré (mise à jour en cours)

- et au **Formulaire Standard de Données** du site - voir lien vers fiche MNHN

ou sur le portail Natura 2000 par site

l'actualisation des FSD est lente ; si un DOCOB a été validé récemment, contacter la DDT ou l'animateur

- Après de l'animateur du site :

voir liste sur site internet DDT38

- Après de la Direction Départementale des Territoires du département concerné :

service Environnement 04 56 59 42 46